

## JUMELAGE INSTITUTIONNEL MA09/ENP-AP/FI16

Dans le cadre du partenariat Maroc-Union européenne, il a été convenu un projet de jumelage qui implique d'une part l'Office des Changes ; et d'autre part, l'INSEE, la Banque de France et la Direction Générale des Douanes pour un appui dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs.

# Note d'Information N°4 Septembre 2011



### FOCUS SUR LES CREDITS COMMERCIAUX

Dans le cadre du jumelage, l'activité 3.4 a pour objet d'élaborer une méthode d'évaluation des crédits commerciaux à partir d'enquêtes auprès des opérateurs. L'estimation actuelle des crédits commerciaux qui est déterminée par comparaison entre, d'une part les flux physiques des marchandises importées et exportées appréhendés à partir des déclarations douanières souscrites par les agents économiques et, d'autre part, les règlements effectués au titre des biens qui ressortent des comptes- rendus bancaires nécessite d'être remplacée par un dispositif basé sur des enquêtes directes auprès des entreprises pour être conforme à la méthodologie de la 6ème édition du manuel de la Balance des Paiements du FMI. Pour consolider les travaux en cours concernant la mise en place de l'enquête sur les crédits commerciaux, il conviendra tout d'abord de valider la source d'information statistique disponible : les flux physiques (valeurs dégagées des déclarations douanières) qui ont servi à repérer les entreprises susceptibles de déclarer des crédits commerciaux avec des non-résidents. Puis les modalités de l'enquête trimestrielle devront être examinées et appréciées : la qualité de l'échantillon déjà choisi, les moyens mis en œuvre pour la collecte des données, les canaux de transmission (envoi de fichiers par messagerie, collecte « on line » via internet,...), le questionnaire déjà établi et la note d'accompagnement permettant de faire le passage entre les informations demandées et les postes du plan comptable afin de faciliter la compréhension du document par les entreprises. Enfin, la description complète sur une échéance des règles de gestion retenues à tous les niveaux de l'enquête sur les crédits commerciaux sera mise en place afin de définir les modalités (contrôles des réponses, traitements des non-réponses, redressements,...) pour obtenir les résultats complets représentatifs de la population totale. In fine, les statistiques pourront être présentées dans une maquette de synthèse mettant en valeur les évolutions tirées de l'enquête à partir de tableaux et de graphiques mettant en avant notamment la cohérence entre la variation des stocks d'une fin de période à l'autre et les flux ; et, la répartition par monnaie et par pays.

### → A.1.1.2: Concevoir et définir des métadonnées

: du 12 au 19 Septembre 2011

Cette mission doit permettre de prendre en compte les premiers résultats issus de l'analyse de l'existant portant sur les investissements directs et les services, notamment par l'établissement de fiche de références (nom, type et définition de l'objet, référence et application de la recommandation au niveau international, synonymes de l'objet, domaine statistique concerné, nom du responsable de la fiche et date de dernière mise à jour) décrivant les principales variables et les principaux concepts mis en œuvre dans le cadre de la production des statistiques des investissements directs et des échanges de services.

#### Expert :

- M. François Renard, Ancien Agent de la Banque de France

### → A.4.1 : Mettre en place un mécanisme permettant d'analyser régulièrement les asymétries des données miroir Maroc Union Européenne du commerce international des marchandises, des services et des transferts :

du 19 au 23 Septembre 2011

Cette mission doit prolonger la préparation de la mise en place d'une vision bilatérale des services de la balance des paiements du Maroc. L'examen des asymétries permettra de comparer par ligne de services les chiffres de l'Office des Changes avec ceux de l'Union Européenne et ceux de la France concernant les transactions avec le partenaire économique Maroc (source Eurostat). Il est à souligner que les données de l'Office des Changes sont en termes de règlement et non en termes de transaction conformément aux recommandations internationales alors que celles disponibles auprès d'Eurostat sur les autres pays sont majoritairement en transaction. La poursuite de l'exercice des asymétries au niveau du pays voire de l'opération (données susceptibles d'être couvertes par le secret statistique) devrait permettre d'expliquer plus complètement les écarts observés lors de la première mission.

#### Expert :

- M. Frédéric Guimiot, Adjoint au chef de la section transaction courantes, Banque de France

### → A.2 : Rédiger un manuel interne à usage des fonctionnaires de l'Office des Changes chargés des différentes phases de l'élaboration et de la diffusion des données :

du 19 au 23 Septembre 2011

L'organisation des travaux sur le manuel interne de procédures ayant été arrêtée lors de la première mission, cette seconde mission va se dérouler à Casablanca dans les services en charge de la collecte et sera consacrée à la rédaction de fiches d'instruction sur les données du commerce extérieur. Il s'agira d'une opération pilote permettant de juger et d'affiner le schéma retenu sur un secteur déjà très en phase avec les recommandations internationales et dont la méthodologie ne devrait guère être modifiée au cours du jumelage. En fonction de l'expérience tirée de cette mission test, la rédaction des fiches s'étendra aux autres secteurs.

#### Expert :

- Mme. Claudie Louvot, Chargée de Mission au Département des Comptes Nationaux, INSEE

### → A.4.2.2 : Concevoir et tester des méthodes de ventilation régionale de l'information du commerce international des marchandises, des services, des transferts courants, des investissements et de la dette privée: du 26 au 30 Septembre 2011

Dans la poursuite des investigations de la première mission consacrée à l'identification des possibilités de ventilation régionale des échanges extérieurs (biens, services, transferts,...), il conviendra lors de cette mission d'utiliser dans la mesure du possible le fichier d'entreprises et d'établissements de l'enquête annuelle d'entreprises sur l'industrie menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) afin d'élaborer une grille de ventilation régionale du fichier douanier et de fournir ainsi des statistiques régionales des biens plus récentes.

#### Expert :

- M. Alain Tranap, Chef de Projet, INSEE

